Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1304

Artikel: Histoires d'un désarroi
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015143

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
19 juin 1997 – nº 1304
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

Histoires d'un désarroi

HISTOIRE SIMPLE. Une société internationale de distribution d'essence analyse ses comptes et son bilan. Le rendement des fonds propres est jugé trop faible par rapport aux exigences de la bourse et de ses analystes. Le mot d'ordre est adressé à toutes les filiales: prenez les mesures adéquates pour intensifier la rentabilité! Conséquences: plusieurs petites stations suisses, saines, utiles, mais de rendement moyen sont fermées. Des postes de travail sautent, l'aménagement du territoire se démaille.

Histoire banale. La mise aux enchères d'un immeuble à la suite d'une faillite. Le représentant de la banque qui a assuré le premier rang mise à hauteur de son prêt. Les autres banques (deuxième et troisième rang) ne se dérangent même pas. Plusieurs centaines de milliers de francs sont perdus. Ils seront épongés par de gigantesques amortissements et provisions. 60 milliards pour la totalité des banques du pays; 10 milliards en 96 pour les trois grandes banques. Quand bien même le résultat comptable fut négatif à la suite de ces amortissements, chacun remarque que le même dividende est servi aux actionnaires des trois banques commerciales suisses.

Histoire paradoxale. La plus-value boursière de l'ensemble des actions suisses cotées, de fin 90, début de la crise, à aujourd'hui, après six ans de stagnation, représente 500 milliards. Cette plus-value n'est pas imposable en Suisse, contrairement aux pays champions du libéralisme comme la Grande-Bretagne ou les USA.

Ces histoires-là ne sont pas réservées aux spécialistes de l'économie. Elles font partie de la conscience collective; elles s'accompagnent d'un sentiment profond d'injustice et par conséquent le refus de tout effort civique supplémentaire, notamment fiscal.

Ce désarroi est perceptible en Europe à chaque élection, de la France à l'Irlande, dans l'accélération des alternances politiques. La gauche récolte le bénéfice d'un refus des excès de la société libérale, mais la droite joue sur le nécessaire contrôle de la dépense publique et le refus de l'impôt. Le rythme accéléré des alternances, qui s'accompagne d'un désenchantement à l'égard du politique, trahit cette perte de repères clairs. Malgré la stabilité du système politique suisse, elle est perceptible ici aussi: voir les péripéties vaudoises, le monocolorisme genevois souvent désavoué par le peuple sur des objets concrets. On ne réglera pas ce déboussolage en quelques lignes d'un programme. Mais on peut marquer fortement deux directions.

Corriger d'abord le sentiment d'injustice. Le civisme présuppose que tous tirent à la même corde. Le privilège est anti-civique. Dans la société actuelle, l'injustice s'exprime dans l'écart excessif des salaires, dans les gains boursiers, dans les placements à haut rendement, dans les «jeux» des capitaux flottants. Sans une juste participation de ces revenus à l'effort collectif, on ne rétablira pas la confiance.

Il faut corriger d'abord le sentiment d'injustice. Le civisme présuppose que tous tirent à la même corde. Le privilège est anti-civique.

La deuxième condition est d'expliquer que nous sommes entrés dans une nouvelle société, la société de post-consommation. Elle a à supporter le coût du chômage, le coût d'une formation prolongée, le coût d'une population vieillissante. Ces coûts cumulés sont considérables. On ne peut les nier simplement en parlant des excès de l'État Providence. Il faut au contraire clairement et équitablement les assumer.

Quoi qu'on dise, nous avons à gérer une société au coût social très élevé. Il faut d'abord le reconnaître et cela implique, ensuite, que chacun participe à l'effort pour sa juste part. Ces deux conditions ne sont pas aujourd'hui remplies. Ce n'est pas une question de programme politique, mais de morale civique.

AG